

Le Plan Lycées de la vice-présidente du Conseil régional de Franche Comté Sylvie Laroche révèle le souci de la Région de faire des économies en fusionnant et supprimant des lycées professionnels.

Le Plan lycées est une grande entreprise de rationalisation de la gestion des lycées dans la Région, couplée à un programme d'investissements. C'est un plan pluriannuel de 1,5 milliards d'euros, soit 50 millions d'euros par an jusqu'en 2037, si les investissements restent stables, mais Sylvie Laroche affirme vouloir « raccourcir ce délai en augmentant le rythme ». L'objectif de ces fonds est de financer selon l'Est Républicain la « modernisation des établissements, des internats et demi-pensions, [la] remise aux normes des accessibilités, [la] transition énergétique dans les établissements » afin de créer des pôles d'excellence. Le pendant de ces investissements est la fermeture et le transfert des formations des lycées professionnels Le Corbusier à Lons, Montjoux à Besançon et Diderot à Belfort, mais aussi des « mutualisations de restaurations » et administratives, de « l'offre d'hébergements, [la] fermeture de formation à Vesoul » et la fusion et la fermeture des lycées « Beauregard » de Luxeuil-les-Bains et « Bartholdi » de Lure.

L'argument de la vice-présidente du Conseil régional est que la chute du nombre d'élèves en lycées professionnels : 10.000 élèves en moins depuis 1997 et une perte de 7000 élèves d'ici à 2037 dans la région. Sylvie Laroche avance que 800 élèves sur 38 000 feront les frais de la réforme et fonde son choix par un ratio élèves / surface des établissements qui serait selon elle trop élevé.

La réalité de la mesure est tout autre. Tout d'abord, le plan d'économies de 50 milliards d'euros du gouvernement qui réduira les dotations globales de fonctionnement aux collectivités territoriales de 10 milliards (25 millions sur cinq dans la région) est la première véritable raison. Par conséquent, le Plan lycées est une expérimentation d'un programme d'économies dans le secteur éducatif, couplé d'une concentration des établissements. C'est ce qui explique un mode de calcul ratio élèves / surfaces aberrant, puisqu'il prend en compte la surface des couloirs et des salles avec les machines – pourtant indispensables dans les établissements professionnels.

Ensuite, la réforme territoriale à venir explique cette mesure. Les régions, qui devront bientôt gérer également les collèges et les transports scolaires manqueront d'argent pour assurer leurs missions. La concurrence entre les territoires, qui sera institutionnalisée dans la réforme, suppose pour les collectivités la construction de pôles plus gros, disposant de plus de moyens, concentrant les formations, de telle sorte qu'ils bénéficient d'une visibilité régionale et nationale. L'enjeu est en effet de devenir attractif aux yeux des parents, des élèves et des entreprises, quitte à créer des usines à gaz. Enfin, la fusion avec la Bourgogne suppose pour la Franche Comté de redoubler d'efforts pour devenir plus attractive face à une région plus nombreuse en habitants et plus "riche".

Mais l'enjeu est également national. L'Etat semble vouloir se désengager de l'enseignement professionnel. Les réformes successives (Darcos et Chatel) détruisent petit à petit le lycée professionnel. L'enseignement à vocation culturelle (français, histoire – géographie) y est fortement réduit. La suppression des CAP, le regroupement du BEP (4 ans) et du Bac Pro (3 ans) pour faire une formation en trois ans ont conduit à supprimer des diplômes, certains champs d'enseignement et ont donc affaibli le lycée professionnel. Par conséquent, moins d'élèves choisissent cette voie, et se tournent vers les centres d'apprentissage privés souvent gérés par le Medef. Le gouvernement ne remet pas en cause les mesures des majorités précédentes, et le Conseil régional dirigé par le PS accompagne de fait ces réformes et leurs conséquences négatives.

L'argumentation déployée par le Conseil régional est donc factice. Les véritables causes du Plan lycées sont les économies budgétaires, la réforme territoriale et le désengagement de l'Etat dans l'enseignement professionnel.

Si l'on peut se réjouir du plan d'investissements, les conséquences du plan Lycées seront vraisemblablement mauvaises. La fermeture et la fusion des établissements participent d'une déconstruction de l'aménagement du territoire, où des territoires seront délaissés au détriment d'autres, où les élèves devront faire de longues distances pour aller au lycée ou devront postuler dans des établissements privés. C'est la ville de proximité, pourtant si importante au maillage territorial et à un mode de développement durable qui est remise en cause. Malgré les garanties apportées par la Région, il est probable qu'à terme les personnels régionaux et d'Etat soient soumis à des licenciements. Enfin, l'encadrement des élèves sera moindre dans des établissements plus importants, risquant de désorienter nombre d'élèves, notamment en difficulté.

Nos bassins de vie ont besoin des services publics notamment du service public de l'éducation nationale .

C'est pourquoi, je soutiens et appelle à soutenir le mouvement de grève contre le plan Lycées. Les conseillers régionaux votent demain, vendredi 27 juin. Ils doivent prendre leurs responsabilités et refuser le projet de l'exécutif régional pour le bien de tous.

**Gabriel Amard, secrétaire national du Parti de Gauche**  
**Lons le Saunier le 26 juin 2014.**